



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15/05/2023

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt-trois, le lundi 15 mai, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 9 mai 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers Présents : 14	Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Marlène Benoit, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Nicolas Métivier, Hervé Lacroix, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier.
Nombre de Conseillers représentés : 1	Excusés : Florence Collino
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance : 21h17	Pouvoirs : Florence Collino à Thierry Rolland Secrétaire : Laurent Poncet.

CRÉATION EMPLOI MÉDIATHÈQUE

CONVOCATION
LE 09 05 2023

AFFICHAGE LE

Par délibération du 4 avril 2022, la commune a décidé de recruter un responsable culturel Médiathèque (60 % - 21h/semaine), sur le grade d'assistant territorial de conservation (Filière culturelle - Catégorie B), pour un CDD de 12 mois renouvelable. Mme Caroline Gérard a été recrutée dans ces conditions pour :

- Coordonner la médiathèque de Métabief (collections, mobilier, informatisation, animations, management) pour 85 % du poste,
- Développer le Musée de la Meunerie (visites guidées, partenariat) pour 15% du Poste.

Après une année, les élus constatent que ce poste est essentiel et contribue pleinement au bon développement des services culturels de la commune.

Néanmoins, le rapport d'activité réalisé par Mme Gérard démontre le manque de temps de cette dernière pour poursuivre le développement du musée et de la médiathèque en phase avec le projet culturel de la municipalité, tout en consacrant le temps nécessaire à l'accueil des visiteurs.

Aussi, M. le Maire et son équipe proposent de créer un poste permanent d'adjoint territorial du patrimoine de catégorie C, à 80 %.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour, 1 voix contre (Sandrine Boillot) et 1 abstention (Hervé Lacroix) :

- crée un poste permanent d'adjoint territorial du patrimoine de catégorie C, à 80 %.
- modifie ainsi le tableau des emplois de la collectivité

- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

